

Comité de Pilotage Natura 2000 et Ramsar

Site « Marais breton,
baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier,
forêt de Monts »

ZSC + ZPS

1^{er} décembre 2017



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

Election de la structure animatrice

Election de la structure animatrice des Documents d'Objectifs pour 3 ans

*Par le collège des collectivités territoriales et leurs
groupements*

Circulaire Natura 2000 du 27 avril 2012 :

« Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux... la collectivité territoriale ou le groupement chargé de l'élaboration du document d'objectifs et du suivi de sa mise en œuvre »

La structure porteuse est chargée « d'assurer pour le compte du comité, les tâches administratives, techniques et financières afférentes à l'élaboration du document d'objectifs ou au suivi de sa mise en œuvre ».



Election de la présidence

Election du Président du

Comité de pilotage Natura 2000 pour 3 ans

Par le collège des collectivités territoriales et leurs groupements

Rôle du Président :

« Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux le président du comité de pilotage Natura 2000 »

« Le président du comité de pilotage est désigné en son nom propre pour une durée de 3 ans. Il n'agit pas au nom de sa structure et n'a donc pas nécessité d'obtenir au préalable une délibération en ce sens de la collectivité ou du groupement qu'il représente »

Porter et mettre en œuvre les 2 documents d'objectif du site Natura 2000 en lien avec le COPIL Natura 2000.

Fédérer et concerter les acteurs pour mettre en œuvre les actions.



Election : les 45 membres

un représentant élu ou son suppléant

- Conseil Régional 85
- Conseils départementaux 85 et 44
- 27 communes
- 6 communautés de communes
- l'ADBVB
- Les 4 syndicats mixtes de marais : SMM Vie et Jaunay, SAH, SMGEMB, SMMSJB
- Vendée des îles
- Vendée eau
- Syndicat départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée
- Syndicat mixte de lutte contre la chenille processionnaire du pin (dissout)



Election : les votants

Nom des collectivités membres	Titulaire		Suppléant	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
Mairie - Barbâtre	GUEGUEN	Sylvie	PERRIER	Régis
Mairie - Beauvoir Sur Mer	KARPOFF	Béatrice	ANDRE	Peter
Mairie - Bois de Céné	CLAVIER	Jacques	GRALL	Yoann
Mairie - Bouin	DEVINEAU	Jean-Yves	BALDAU	Patrice
Mairie - Challans	CROCHET	Denis	GAUTRET	Lydie
Mairie - Châteauneuf	RAIFFAUD	Caroline	GALLAIS	Géraldine
Mairie - Commequier	CHATELLIER	Jean-Paul	GARREAU	Laurence
Mairie - La Barre de Monts	GAUVRIT	Sandra	DENIS	Pascal
Mairie - La Bernerie en Retz	DUPOUE	Thierry	DAVIAUD	Jean-Paul
Mairie - La Guérinière	LECULEE	Marie-Franc	MICHAUD	Marie-Pierre
Mairie - Le Fenouiller	VIAUD	René	PONTOIZEAU	Laurent
Mairie - Le Perrier	GODEFROY	Rosiane	BAUD	Bernard
Mairie - L'Epine	CHANTOIN	Dominique	CHAIGNEAU	Marie-Ange
Mairie - Les Moutiers en Retz	BRIAND	Pascale	GILLET	Patrick
Mairie - Machecoul-Saint-Même	MORINEAU	Denis	BIELLE	Gérard
Mairie - Noirmoutier en l'Ile	PINEAU	Freddy	PERROCHEAU	Yves
Mairie - Notre Dame de Monts	QUEUDEVILL	Danielle	BARD-MARTI	Elisabeth
Mairie - Notre Dame de Riez	BESSONNET	Hervé	CROCHET	Jean
Mairie - Pornic	PRIN	Patrick	RINGEARD	Virginie
Mairie - Saint Urbain	MONNERON	Anthony	GROUSSIN	Stéphane
Mairie - Sallertaine	TISSEAU	Annie	BESSEAU	Franck
Mairie - Soullans	ROUILLE	Jean-Michel	GUILBAUD	Louis-Marie
Mairie - St Gervais	GUILLOT	Bertrand	FRIMIN	Denis
Mairie - St Gilles Croix de Vie	GASNET	Antoine	BOUSSEAU	Michel
Mairie - St Hilaire de Riez	BOUDELIER	Laurent	GIRARD	Samuel
Mairie - St Jean de Monts	GABORIT	Jean-Yves	BETHHUS	Jacky
Mairie - Villeneuve en Retz	<i>pas de représentant désigné</i>			



Election : les votants

Nom des collectivités membres	Titulaire		Suppléant	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
ADBVB	<i>pas de représentant désigné</i>			
Communauté d'Agglomération - Pornic Agglo Pays de Retz	CAUDAL	Claude	NORMAND	Luc
Communauté de Communes - Challans Gois Communauté	BILLON	Christian	GAUTRET	Lydie
Communauté de Communes - l'île de Noirmoutier	DANO	Marc	GABORIT	Chrisitan
Communauté de Communes - Océan Marais de Monts	GRONDIN	Raoul	GUILLEMARD	Dominique
Communauté de Communes - Pays de St Gilles	GROSSIN	Jean	BOUDELIER	Laurent
Communauté de Communes - Sud Retz Atlantique	PILET	Dominique	De VILLEPIN	Hervé
Conseil Départemental de la Vendée	FAUCHER	Noël	AURY	Martine
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	FOUQUET	Karine	CHARRIER	Jean
Conseil Régional des Pays de la Loire	BLANCHET	François	GARNIER	Sabrina
SAH	<i>pas de représentant désigné</i>			
SM Marais Vie et Jaunay	BESSONNET	Hervé	ROUILLE	Jean-Michel
SMGEMB	DERIEZ	Michel	BARRETEAU	Claude
SMM Saint Jean - Beauvoir	MENUET	Jean-Luc	KARPOFF	Béatrice
SYDEV	PRINCE	Lucien	CANTIN	Bernard
Syndicat Mixte de lutte contre la chenille processionnaire du pin	<i>dissout</i>			
Vendée des îles	GODEFROY	Rosiane	THOMAS	Guy
Vendée Eau	<i>pas de représentant désigné</i>			

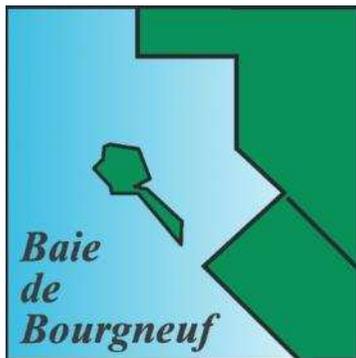
40 votants



Ordre du Jour

- Election du président du copil Natura 2000 et de la structure animatrice
- Bilan de l'animation Natura 2000 en 2017
- Projets et perspectives 2018
- Le label Ramsar : quels intérêts pour un territoire ? Présentation par l'association Ramsar France





Natura 2000 Bilan de l'année 2017

1992-2017: Natura 2000 à 25 ans

21 mai: journée européenne Natura 2000

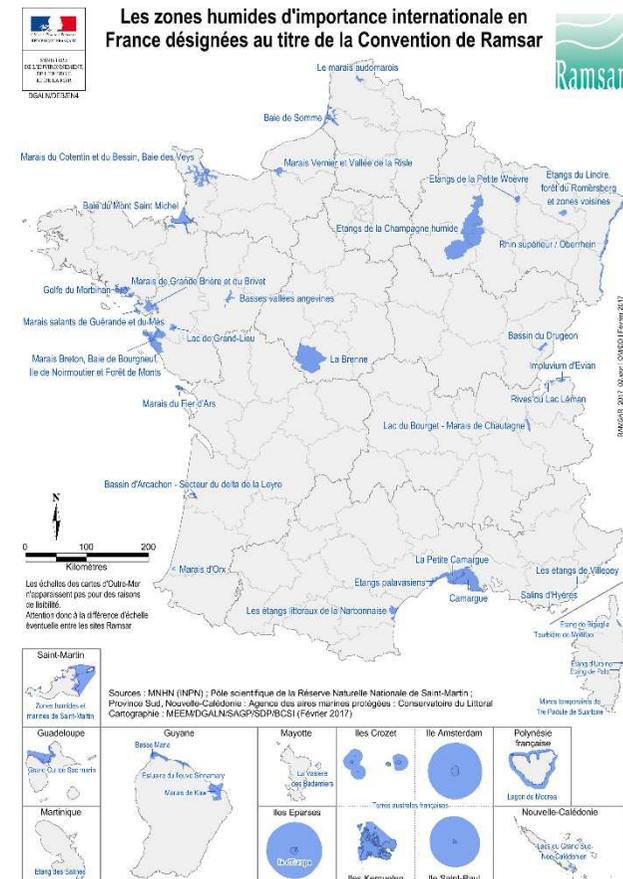


Ramsar : labellisation le 2/02/2017

- 08/12/2016 : Visite du site par le Muséum national d'Histoire naturelle et la Direction de l'eau et la biodiversité du Ministère
- 13/12 : Examen à la commission aires protégées du Comité national de protection de la nature à Paris
- 12/01/2017: Présentation devant le Groupe national des milieux humides avec MF Léculée

Labellisation le 2 février 2017 :

45^{ème} site français



Ramsar: et maintenant?

Même fonctionnement que le site Natura 2000

Valorisation du label via une conférence de presse et la revue espace naturel

Création de supports de communication en cours par l'association Ramsar France

Groupe de travail : 8 décembre matin



Le Marais breton //
Site de Bourgneuf, lac de Noirmoutier et forêts de Monts

FRANCE

Surface :
55 826 ha

Date d'inscription :
2 février 2017

Coordonnées :
46° 52' N 02° 03' W

Résumé
Le site est une vaste zone humide de 55 826 ha. Elle est littorale, traversée par le réseau hydrographique de Bourgneuf, de Noirmoutier et des îles de Bourgneuf. Les 55 826 ha de marais, d'étangs et de lacs en eau douce et en eau salée, englobent des lagunes salées, des prairies littorales, des zones humides marées et un important réseau de fossés. Cette diversité d'habitats offre une flore et une faune diversifiées et remarquables et est le support d'activités diversifiées, principalement d'élevage ovin, d'activités de loisir et de pêche.

Importance internationale
Le site est l'un des plus importants zones de marais de la façade atlantique française et l'un des plus importants zones littorales à marée haute. Le site a une importance internationale pour un certain nombre d'oiseaux sauvages, migrateurs et hivernants. Il accueille notamment plus de 400 000 oiseaux d'eau en hiver. De plus, le site abrite plusieurs espèces rares et menacées au niveau national tels le campagnol amphibie ou l'anguille d'Europe.

Localisation générale
Ce site Ramsar se situe sur le littoral de la région Pays-de-la-Loire, au sein des départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Facteurs défavorables
Le site est menacé par la présence de constructions agricoles extensives marées hautes qui laissent et la salinité des eaux de marée et de l'océan. Ces constructions sont souvent situées dans les zones littorales, ce qui entraîne une réduction de la surface de marais. Les constructions agricoles extensives marées hautes entraînent une réduction de la surface de marais et de l'océan. Ces constructions sont souvent situées dans les zones littorales, ce qui entraîne une réduction de la surface de marais.

Services rendus par les zones humides
Ce site Ramsar présente de nombreux services rendus par les zones humides. Ces services sont notamment la production de poissons, de crustacés, de mollusques et de coquillages. Le site est également un lieu de production de produits de la pêche, de la culture de légumes et de la production d'énergie. Le site est également un lieu de production de produits de la pêche, de la culture de légumes et de la production d'énergie.

Services rendus par les zones humides
Ce site Ramsar présente de nombreux services rendus par les zones humides. Ces services sont notamment la production de poissons, de crustacés, de mollusques et de coquillages. Le site est également un lieu de production de produits de la pêche, de la culture de légumes et de la production d'énergie. Le site est également un lieu de production de produits de la pêche, de la culture de légumes et de la production d'énergie.

Contrats et Charte Natura 2000 : Bilan 2017

- **5 nouvelles demandes de contrat Natura 2000** (*enjeux habitat des laisses de mer et Gravelot à collier interrompu*)

Notre Dame de Monts	Nettoyage des plages	19 059 €	Contrat signé
Barbâtre	Nettoyage des plages	23 251 €	Contrat signé
Noirmoutier en l'île	Nettoyage des plages	101 942 €	Contrat signé
Saint Hilaire de Riez	Nettoyage des plages	1 915 €	Contrat signé
Les Moutiers en Retz	Nettoyage des plages	22 110 €	Contrat signé

- Restitution diagnostic plage les Moutiers en Retz
- Bilan du contrat plage de La Barre de Monts et restitution
- Diagnostic marais réalisé pour un privé à Machecoul

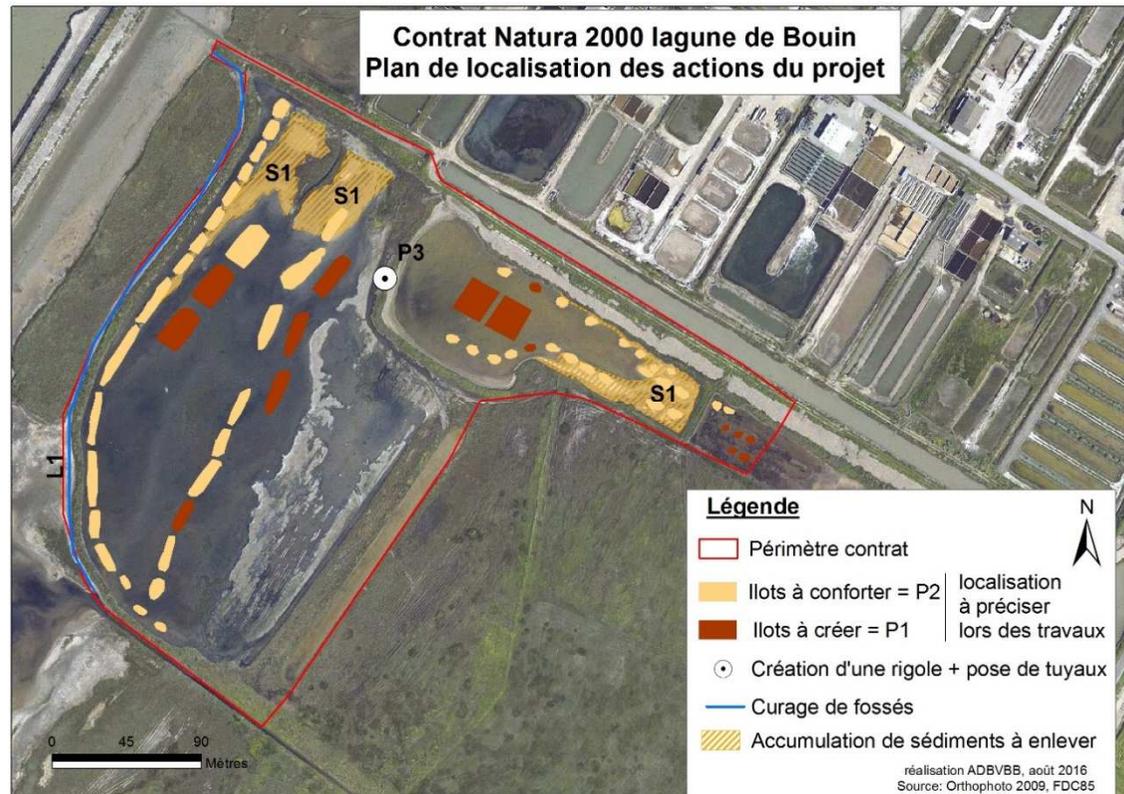


ZOOM sur le contrat de la lagune de Bouin

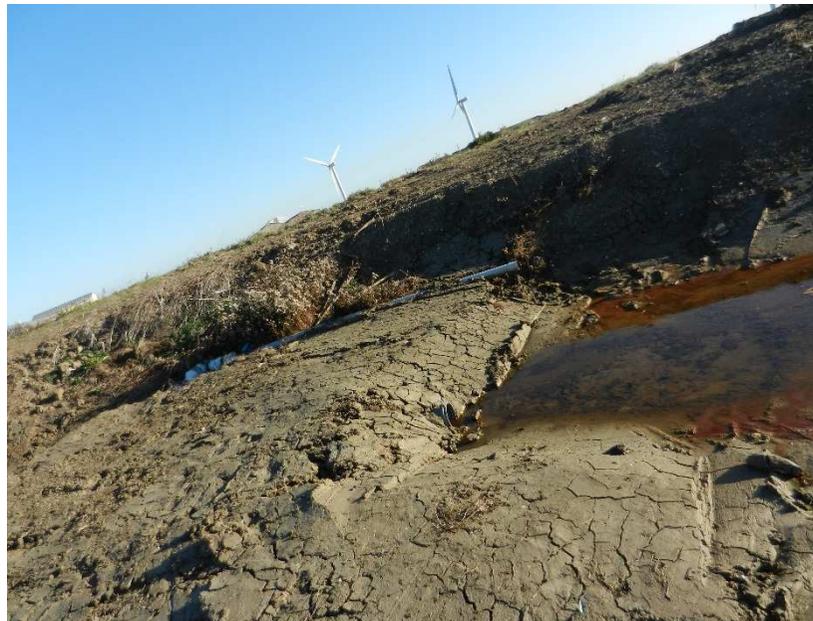
Porté par la Fédération des chasseurs 85

23 700 € de travaux

(enjeux habitat lagunaire et avifaune reposoir de marée haute et nidification)



ZOOM sur le contrat de la lagune de Bouin



Contrats et Charte Natura 2000 : Bilan 2017

➤ Charte Natura 2000

- 1 renouvellement de charte (8 ha)
- 1 nouvelle charte (3 ha)
- 3 demandes d'information
- 2 chartes échues en 2016 et non renouvelées (30 ha)

130 ha toujours engagés en charte en 2017.



La campagne MAEC 2017 en quelques chiffres

- **1 comité de pilotage** le 31/10/2017
- **2 réunions d'informations** : 1 pour les éleveurs du 44 + 1 réunion d'information pour les nouveaux installés (sauniers et éleveurs)
- **24 éleveurs rencontrés individuellement** pour vérifier leur éligibilité aux nouveaux critères d'accès et présenter les mesures (CA85-CA44/ADBVBB)
- **20 diagnostics réalisés** pour 9 éleveurs et 9 sauniers (ADBVBB/LPO85)
 - MAE sel : 30 ha (10 marais)
 - MAE fossés : 17,6 km
 - MAE maintien des baisses en eau : 39 ha



La campagne MAEC 2017 en quelques chiffres

Estimation MAEC 1	Estimation MAEC 2	Estimation MAEC 3 baisses 10%	Estimation MAEC 4 baisses 20%	Estimation MAEC 5 bandes refuges	Estimation MAEC 7 fossés	Estimation MAEC 8 mares	Estimation MAEC 9 RTA
4 ha	159 ha	17 ha	21 ha	0 m	16 500 m	0 mares	2 ha
MAEC Sel : 9 dossiers pour 30 ha MAEC « module » SHP, Bio : 58 ha							

Un retard de deux ans dans le paiement des MAEC → mise en difficulté des exploitations



La campagne MAEC 2017 en quelques chiffres

- ✓ Organisation de 2 formations agro-environnementales : 1 sur le pâturage et 1 sur le parasitisme pour 24 exploitants
- ✓ Suivi des MAE fossés
 - Un groupe de travail
 - Une demi-journée d'information terrain pour les pelleteurs pro et les agriculteurs réalisant des curages



Agriculture et biodiversité

- ✓ Concours prairies fleuries sur Bois de Céné/Saint Gervais
Sur la valeur agricole, biodiversité et mellifère des prairies de marais
Outil de communication positive

4 agriculteurs participants

Vainqueur : EARL Tony FRADET (Bois de Céné) → CGA Paris



LIFE SALLINA : structures impliquées

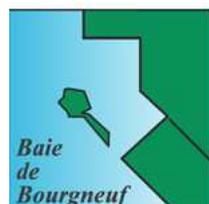
Bénéficiaire coordinateur



Cap Atlantique

Mise en œuvre du projet sur les marais salants de Guérande et du Mès

Bénéficiaires associés



ADBVB

Communication et études sur le Marais Breton + Suivis sur le marais de Millac + Site internet



CCIN

Mise en œuvre du projet sur les marais de l'île de Noirmoutier



CEN Pays de la Loire

Conventionnement avec propriétaires et exploitants Presqu'île de Guérande + Séminaires



SAH Sud Loire

Travaux de restauration et gestion sur le marais de Millac



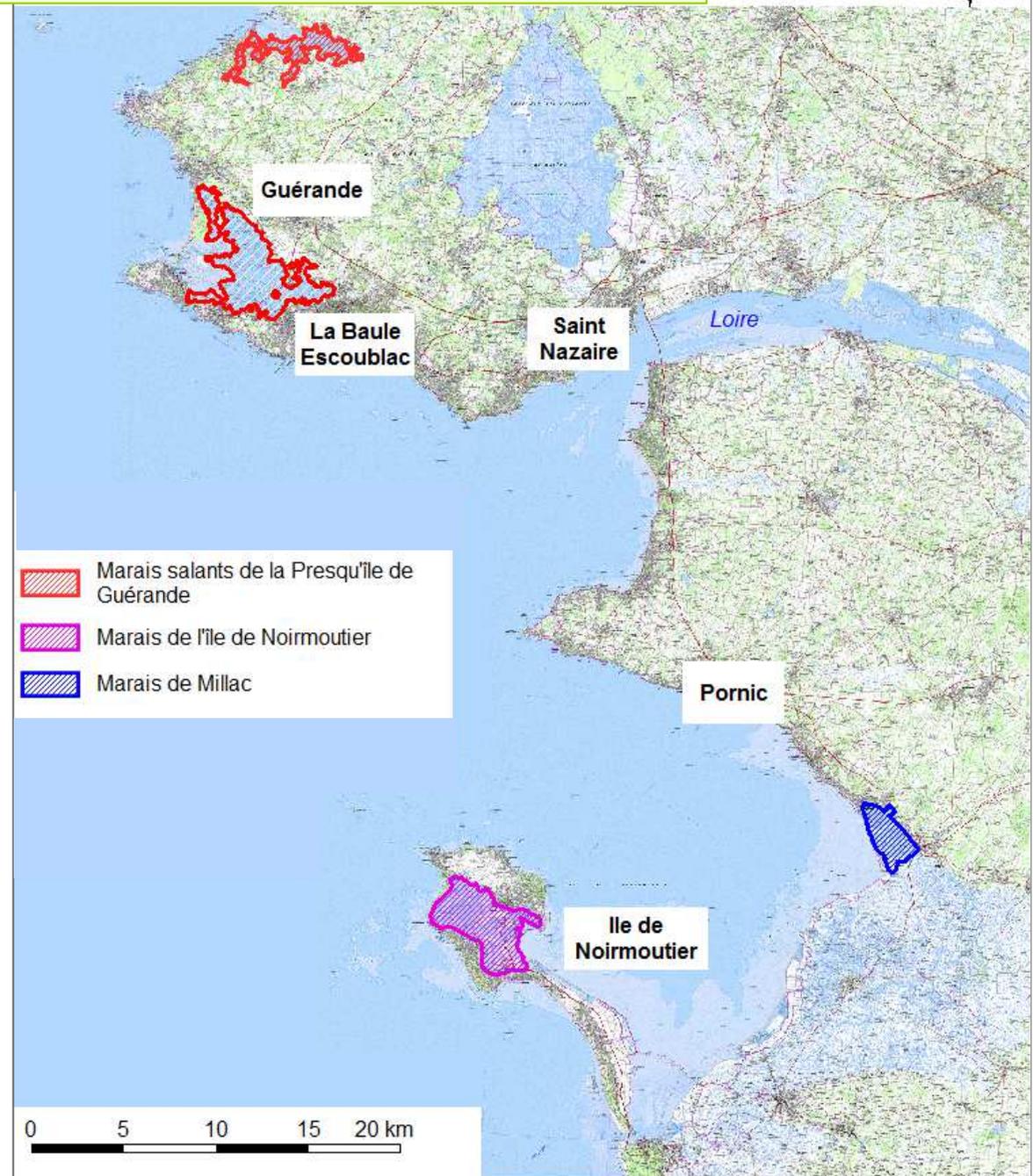
LIFE SALLINA : territoires concernés

es concernés



En commun : Dégradation des habitats naturels et du réseau hydraulique, prolifération des espèces exotiques envahissantes...

- Marais salants de **Guérande** et du **Mès**
- Marais de **Noirmoutier**
- Marais de **Millac**



LIFE SALLINA : les actions

1

Restaurer les **habitats communautaires** et offrir des **sites de nidification aux oiseaux** sur 390 ha de marais

- Restauration de l'habitat lagunaire : pose et gestion d'ouvrages hydrauliques, curage de fossés, décapage de bassins...
- Création et entretien d'îlots de nidification



2

Lutter contre les **espèces exotiques envahissantes** sur près de 3 000 ha de marais

- Arrachage du **Baccharis** et de l'Herbe de la Pampa
- Piégeage des **rongeurs aquatiques nuisibles** sur secteurs sensibles



LIFE SALLINA : les actions

3

Favoriser le développement de **pratiques de gestion pérennes et durables** sur les habitats ciblés

- Guide de bonnes pratiques
- Expérimentations avec des paludiers/sauniers volontaires
- Réflexion sur l'évolution des MAE grâce aux retours sur les expérimentations



4

Développer les **connaissances** sur les habitats et espèces communautaires des marais salants

- Cartographie des habitats d'intérêt communautaires
- Groupements végétaux de l'habitat lagunaire, Leste à grands stigmas ...



5

Sensibiliser le public et les acteurs locaux aux enjeux écologiques des marais salants/salés



LIFE SALLINA : budget

- Budget total de 4 893 000 € (07/2018-08/2023) dont 56% sur les travaux
- 4 financeurs + les 5 maîtres d'ouvrage



- Valorisation des territoires à l'échelle de l'Union Européenne
- Valorisation des paysages et de la biodiversité auprès de la population locale et des touristes
- Contribution à la formation de personnes en insertion (pour réalisation de certains travaux)

Dépôt du dossier le 14 septembre 2017

Réponse mai 2018



Assistance à maîtrise d'ouvrage hors contrat Natura 2000

→ Participation Comité de pilotage : ENS Lyarne, étude avifaune Fédération chasseurs 85, RNR Sébastopol, AG ASA Soullans, AG ASA Bourgneuf...

→ Suivi de projet / problématiques : raccordement éolien, valorisation touristique du Marais breton, dégâts Bernaches cravant, extension Crassule de Helms, APEX-CASDAR, pistes cyclables de Noirmoutier en l'île, démoustication, SLGRI, valorisation du Gois, Jussie...

→ Evaluation des incidences :

Accompagnement des porteurs de projets ou de la DDTM (stockage d'algues en lagunes à St Hilaire de Riez, pylônes RTE, port Herbaudière...)



Communication scolaires/grand public

Natura 2000 :

- ❖ Intervention pour des BTS GPN du 35 et du lycée nature LRSY
- ❖ Lycées de l'UE-Erasmus +
- ❖ Semaine du développement durable île de Noirmoutier
- ❖ Journée du marais Villeneuve en Retz

Littoral :

- ❖ Intervention laisses de mer pour un club de foot
 - ❖ Fête de la nature CCIN : stand laisses de mer
 - ❖ Intervention Master II Nantes

Divers :

- ❖ Intervention à la MFR de Challans (aquaculture) et de Machecoul (plantes invasives)

Communication

❖ Pêche à pied

Pose des 14 panneaux après harmonisation financés par l'AFB, la DREAL, l'APLAV, l'APPCJ et l'ADBVB

❖ Récifs d'hermelles

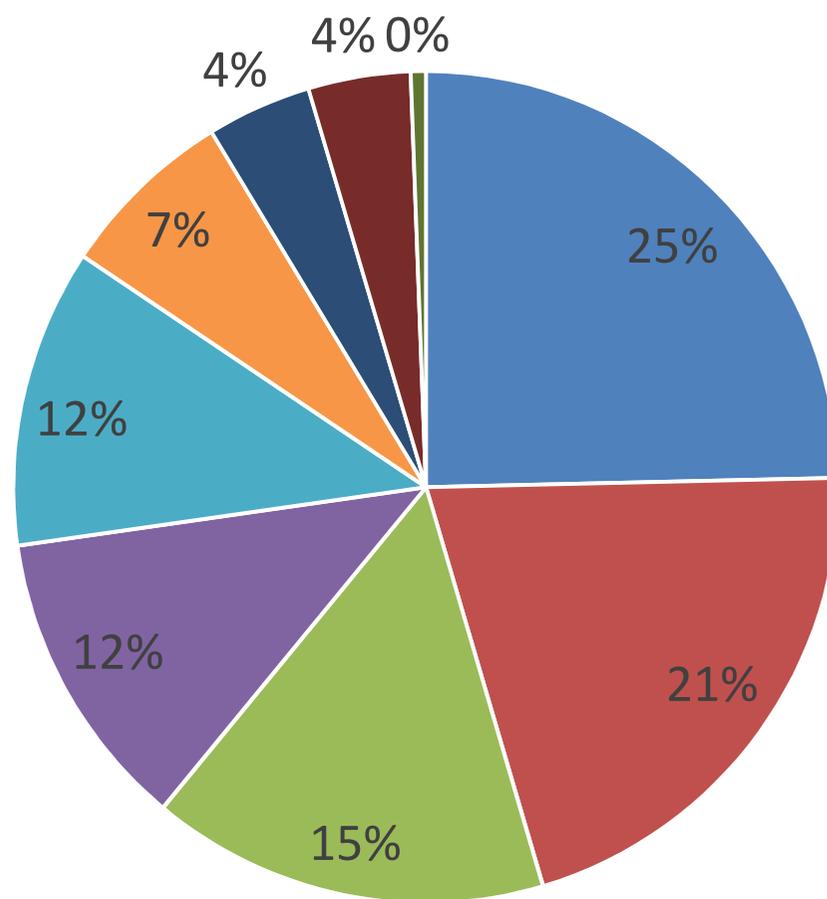
Pose de 2 panneaux financés par un programme de recherche de l'IFREMER (2 000 €) pour Barbâtre et la Bernerie en Retz

Comptage pêcheurs à pied de loisir (août) avec l'APLAV, la CCIN, la CDC OMM → 4 700 pêcheurs dans la baie côté 85



Bilan 2017

Répartition du temps Animateur Natura 2000 : 01/01/2017 au 17/11/2017



- Autres projets (RAMSAR, Millac, LIFE...)
- MAE
- Gestion administrative et financière et bilans
- Contrats Natura 2000
- Communication
- Suivi des autres politiques
- Evaluation des incidences
- Suivis scientifiques, mise en réseau
- Charte Natura 2000





Hiboux des marais



Natura 2000 Perspectives 2018



Projet Ambassadeur du littoral

2 agents sur 4,5 mois de mi-mai à fin septembre 2018 (année test)

3 axes de travail pour une sensibilisation directe sur le terrain :

- Sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir sur l'estran (réglementation, biodiversité...)
- Sensibilisation au nettoyage raisonné des plages (sur la plage, devant les offices de tourisme, lors de manifestations spécifiques)
- Sensibilisation des usagers du littoral (promeneurs, camping-caristes...) aux pollutions ponctuelles des eaux littorales + amélioration de la connaissance (enquêtes, comptages camping-caristes, identification rejets et sources potentielles de pollution...)

+ Réédition ou création de supports de communication



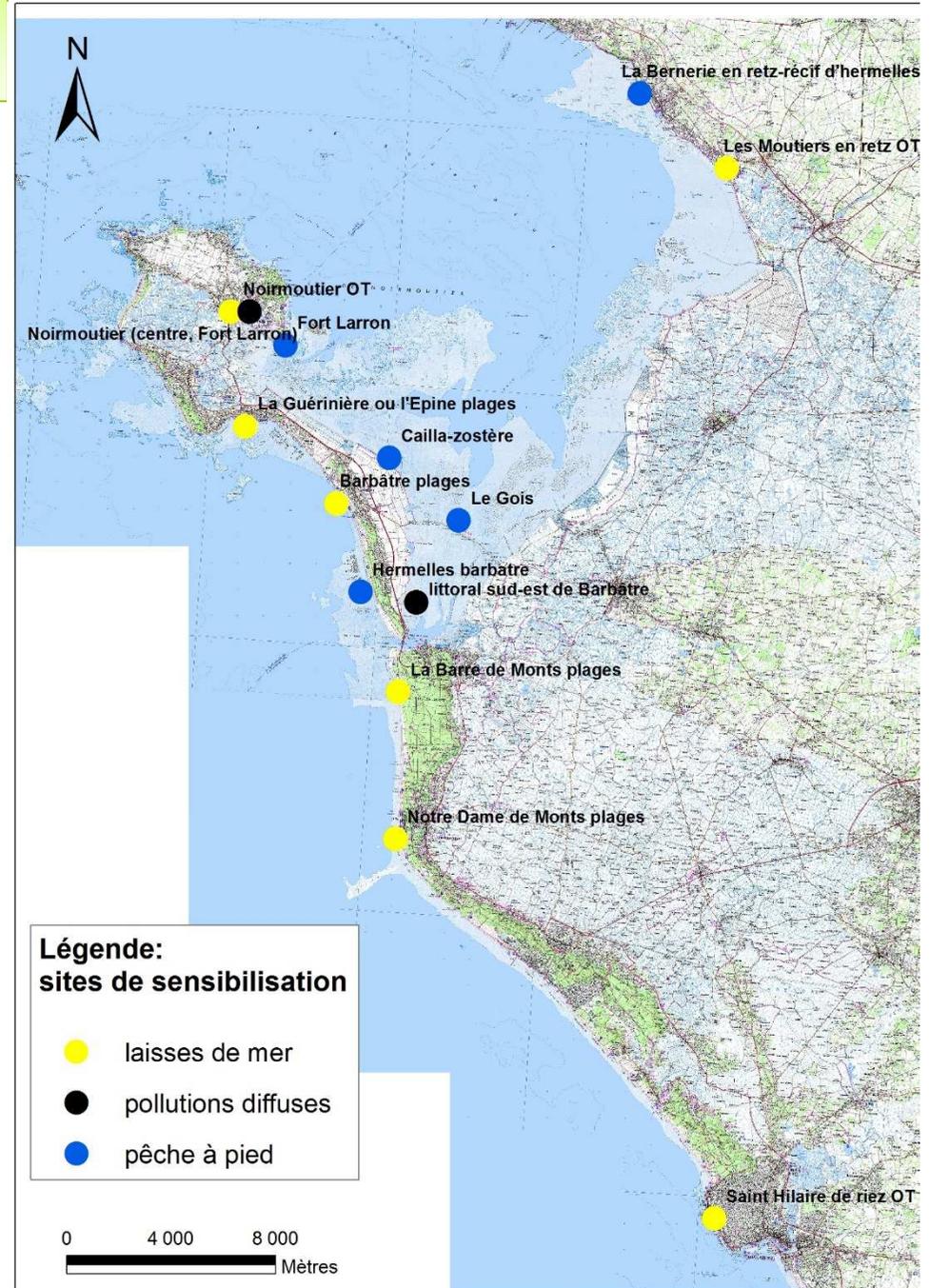
Ambassadeur du littoral

➤ Lieux de sensibilisation envisagés

+ stands sur les manifestations en lien avec les thèmes

➤ Plan de financement :

- FEDER : 50%
- DREAL : 20%
- Agence française pour la biodiversité : 20%
- ADBVBB : 10%



Mesures Agro-Environnementales - 2018

- PAEC envoyé le 15/11/2017 : maintien des mesures déjà ouvertes, des échanges sur les chargements à l'exploitation, demande du retour de l'obligation de 50 % de pâturage.
- Prévisionnel 2018 : 33 dossiers - 355 ha – 17 km de MAE fossés.
- Poursuite de l'animation des plans de gestion.

Contrats Natura 2000 - 2018

- Demande contrat par un privé (4ha à Machecoul)
- Renouvellement du contrat plage La Barre de Monts ?



Communication

❖ Nettoyage des plages :

Réalisation de posters pour l'accueil des mairies + dossier pédagogique...

❖ Rencontre avec les offices de tourisme

Pour échanger sur la biodiversité en marais

❖ Pêche à pied de loisir

Réédition de réglettes (et de plaquettes?)

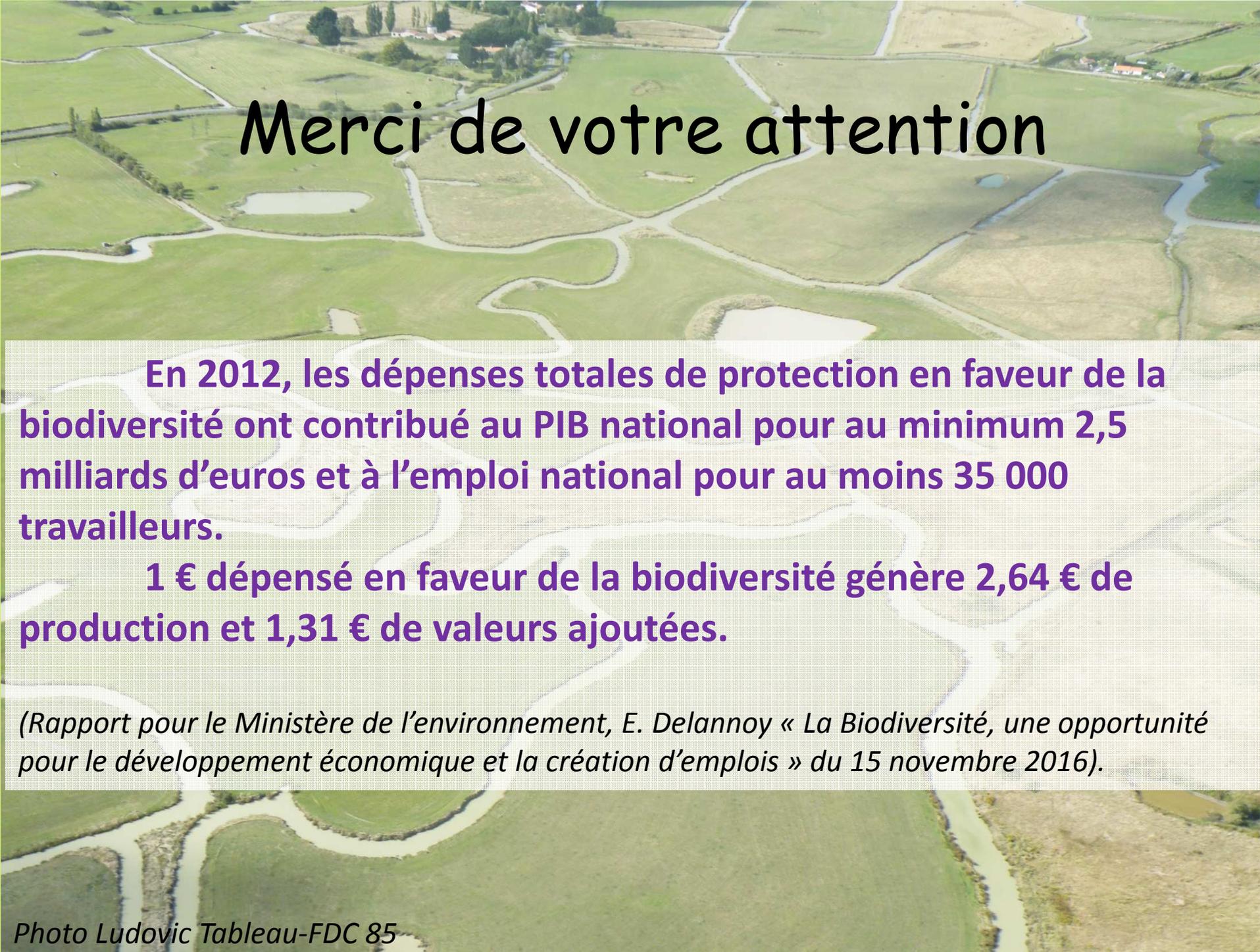
❖ Supports RAMSAR ?



Suivis scientifiques

- Prospection Euphorbe péplis (plages-août 2018)
- Fluteau nageant (une station non retrouvée – marais de St Cyr)





Merci de votre attention

En 2012, les dépenses totales de protection en faveur de la biodiversité ont contribué au PIB national pour au minimum 2,5 milliards d'euros et à l'emploi national pour au moins 35 000 travailleurs.

1 € dépensé en faveur de la biodiversité génère 2,64 € de production et 1,31 € de valeurs ajoutées.

(Rapport pour le Ministère de l'environnement, E. Delannoy « La Biodiversité, une opportunité pour le développement économique et la création d'emplois » du 15 novembre 2016).